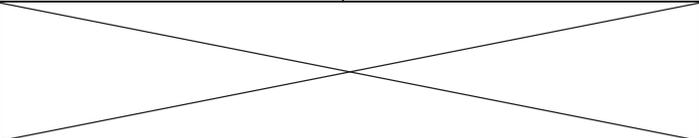


L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS				* ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
	Lycée Joliot Curie Dammarie les lys (77)	Lycée Charles Baudelaire Meaux (77)	Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)	Lycée François Arago Villeneuve St Georges (94)	Lycée Foyer de Cachan Cachan (94)
Réunion d'information OBLIGATOIRE	Samedi 16 février (lors de la journée porte ouverte) de 9h30 à 10h30 (district 8, 10, 12) de 10h45 à 11h45 (autres districts)	Vendredi 15 mars 2019 à 17h30 (district de Meaux, district 3) Vendredi 15 mars à 18h15 (autres districts nord Seine et Marne, districts 1, 2, 5, 6, 7)	Samedi 16 mars 2019 de 9h00 à 12h00 (lors de la journée porte ouverte) Se munir du dossier de candidature et de toutes les pièces justificatives	Vendredi 15 mars de 18h à 20h	Jeudi 14 mars de 10h30 à 12h30
Constitution du dossier (cf. fiche 1)	Important : Joindre l'ensemble des pièces justificatives avec le dossier de candidature (cf. fiche 1)				
Dépôt des dossiers	15 mars dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité)	par voie postale au plus tard le 29 mars (cachet de la poste faisant foi)	<u>A déposer</u> lors de la journée d'information du samedi 16 mars	soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) soit en mains propres pour le 26 mars avant 17h	<u>A déposer</u> en mains propres lors de la journée d'information du 14 mars ou par voie postale avant le 15 mars (cachet de la poste faisant foi)
Envoi des convocations	à partir du lundi 25 mars	à partir du lundi 1^{er} avril	à partir du mardi 26 mars	à partir du lundi 1^{er} avril	à partir du lundi 18 mars
Réalisation des entretiens	du lundi 01 au vendredi 05 avril	à partir du lundi 15 avril	du jeudi 11 au vendredi 12 avril	Lundi 08 avril	du lundi 1^{er} avril au vendredi 12 avril
Tests sportifs				Samedi 13 avril (matin)	
Transmission des avis aux établissements d'origine	A partir du 15 avril et avant le 06 mai dernier délai				
Transmission des avis au SAIO	Vendredi 10 mai dernier délai				
Saisie des vœux dans Affelnet-Lycée	Du 07 au 29 mai				



* LP Privé Foyer de Cachan : obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques » :

- 1 120€ Externat / an
- 2 320€ Demi-pension / an
- 6 890€ Internat / an